

Le Sénat met fin à la folie des énergies renouvelables intermittentes. Priorité au nucléaire et à l'hydraulique

Paris le 18/10/2024

La Fédération Environnement Durable se félicite de l'adoption par le Sénat¹ de la proposition de loi sur la programmation énergétique. Ce texte marque un tournant décisif en réaffirmant le rôle central des moyens pilotables nucléaires et hydrauliques dans notre mix énergétique.

Un pas en avant pour la stabilité et la souveraineté énergétiques

En limitant le développement des énergies renouvelables intermittentes industrielles, éolien et solaire, caractérisées par leur coût élevé, une forte dépendance aux importations d'équipements, et leur impact environnemental néfaste, le Sénat a fait le choix de la stabilité, de la prévisibilité et de prise en compte des aspects sociétaux. Le nucléaire et l'hydraulique, sources d'énergies bas carbone, dense et fiable, sont la seule alternative viable pour garantir notre souveraineté énergétique et répondre à nos besoins futurs.

Protéger notre patrimoine hydroélectrique

Nous sommes cependant vigilants quant aux dispositions relatives aux concessions hydroélectriques. Les barrages français, véritables bijoux de notre patrimoine industriel, jouent un rôle essentiel dans la régulation de la production d'électricité et la prévention des inondations. Il est impératif de préserver cet atout stratégique national et de garantir leur exploitation dans l'intérêt général.

Défendre EDF, c'est défendre l'intérêt général

Le maintien d'EDF comme acteur public de la production d'électricité est indispensable pour garantir la maîtrise publique de notre énergie et préserver les intérêts des consommateurs. Tout démantèlement de l'entreprise ou financement avec l'argent public de nouveaux moyens de production privés coûteux et inadaptés dans le mix spécifique français mettraient en péril notre souveraineté énergétique et entraînerait une hausse des tarifs.

Appel à la mobilisation

La Fédération Environnement Durable appelle le gouvernement à aller plus loin dans cette voie et à mettre en œuvre une politique énergétique claire et ambitieuse.

Nous invitons tous les citoyens à se mobiliser pour soutenir ces choix stratégiques qui garantiront l'avenir énergétique de notre pays et assureront un prix de l'énergie bon marché pour les consommateurs et les entreprises.

Contact

Jean-Louis Butré

Email : contact@environnementdurable.net

Tél : 06 80 99 38 08

<https://www.publicsenat.fr/actualites/parlementaire/energie-le-senat-adopte-sa-propre-loi-de-programmation-avec-le-soutien-du-gouvernement>